



TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 4 décembre 2017

Présents : Michel BLANCHARD - Franck BALANDRAS

➡ RELEVES DE COMPTE N°1 SAISON 2017/2018

Les relevés de compte n°1 ont été envoyés à tous les Trésoriers de Club le 5 octobre 2017 et étaient **à régler au plus tard le 19 octobre 2017**. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au **10 novembre 2017**.

Les Clubs ci-dessous, n'ayant pas régularisé leur situation, sont suspendus de toutes compétitions :

FOOT LOISIRS : 848195 **INTERNATIONNAL LYONNAISE FOOT**

➡ EXTRAIT DU COMITE DIRECTEUR DU 02/12/17 A IRIGNY

(...)

Situation des Clubs en défaut de paiement à la LAuRA FOOT

Evocation du Comité Directeur sur les Clubs de District sanctionnés de retrait(s) de points par la LAuRA FOOT suite à retard ou absence de paiement des sommes dues (mails des 31/10/17 et 13/11/17 du service comptabilité de la Ligue).

Le Comité Directeur,

- Vu la décision de la Commission d'Appel de la LAuRA FOOT du 21/11/17 suite aux appels des Clubs de l'ES ST PRIEST et de FUTSAL PONT DE CLAIX (38),
- Considérant que la Commission d'Appel de Ligue a annulé la décision de la Commission des Règlements de la Ligue sur ces retraits de points pour vice de forme dans les deux dossiers,
- Décide que les mails des 31/10/17 et 13/11/17 de la LAuRA FOOT ne sont pas opposables aux Clubs du District de Lyon et du Rhône concernés en raison du vice de forme relevé et partant,
- Décide qu'au 02/12/17 aucun point n'est donc enlevé à aucune équipe d'aucun Club (Libre, Futsal, Foot Entreprise ou Foot Loisirs) du District pour défaut de paiement à la LAuRA FOOT
- Enjoint néanmoins tous ces Clubs à se mettre en règle avec la comptabilité de la Ligue dans les meilleurs délais.

(...)